



RÈGLEMENT

Dans le cadre de la 37^e édition du **Festival Premiers Plans** qui aura lieu du **18 au 26 janvier 2025**, **Premiers Plans** et **Préludes** sont associés pour la remise du **Prix Préludes**, afin de soutenir la **restauration d'un premier film**.

Préludes est un distributeur, vendeur international et une plateforme FVOD dédiée aux premières œuvres cinématographiques (de courtes et longues durées). Parallèlement à son travail de diffusion, elle s'engage dans l'accompagnement et l'émergence de nouveaux auteurs et la restauration de premières œuvres cinématographiques.

PREMIERS PLANS et PRÉLUDES LANCENT UN APPEL À PREMIERS FILMS À RESTAURER **Ouvert du 20 septembre au 29 novembre 2024**

1/ CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

L'inscription au Prix Préludes est gratuite et ouverte à tous les pays.

Pour être éligible, le film doit avoir les caractéristiques suivantes :

- Être une première œuvre de long métrage (ne sont pas pris en compte les films d'école) française, européenne ou internationale.
- Faire l'objet d'une volonté de restauration par ses ayants droit, en vue d'une nouvelle distribution cinéma, TV, plateforme web ...
- Être libre de droits : la chaîne de droits clearée sera requise, les contrats d'auteur/rices - écriture, réalisation, musiques originales et additionnelles, images d'archives, - devront être fournis.
- Le matériel original du film doit être en pellicule - argentique et doit être accessible. Une lettre ou un mail d'autorisation de sortie des éléments du laboratoire conservateur est obligatoire, et devra nous être transmise. Elle devra lister les éléments disponibles et être accompagnée d'un devis du coût de sortie de ces éléments.
- Les droits de distribution et de diffusion du film doivent être libres de mandats (distribution salle, TV, plateformes web ...) au moment de leur inscription à l'appel à films - les contrats des mandataires passés devront être fournis.
- Un même film en projet de restauration ne peut pas postuler deux fois au Prix Préludes, sauf mention "Peut se représenter" accordée par le jury de l'édition précédente.

2/ SÉLECTION DES FILMS

Présélection : le festival se réserve expressément le droit de ne pas donner suite aux dossiers qui ne respectent pas les conditions d'éligibilité ou qui ne comportent pas les informations et pièces sollicitées dans le cadre du formulaire d'inscription.

Les informations et le lien vers la vidéo/screener du film ne seront utilisés que dans le cadre du processus de sélection.

Un jury composé de professionnels et constitué spécifiquement pour ce Prix, sera chargé d'examiner l'ensemble des films inscrits et de désigner un lauréat. Il se réunira dans le courant du mois de décembre. Le film lauréat sera notifié dans les jours suivants la délibération du jury.

Le jury remettra le Prix Préludes au film lauréat à l'occasion du Festival Premiers Plans (18-26 janvier 2025).

3/ DOTATION

Le Prix Préludes est doté sous la forme de :

- Une restauration du film primé (un scan et une restauration en 4K réalisés par Préludes en association avec Micro Climat et Cosmo Digital, en fonction des éléments disponibles).
- Une projection du film primé restauré à l'occasion de la 38^e édition du Festival Premiers Plans (Janvier 2026)

4/ CONTREPARTIES

- Préludes fera l'acquisition des droits exclusifs du film pour une durée de 5 ans renouvelable selon les modalités suivantes :
 - Supports : salle - TV - (F-S)VOD (entre autres sur Préludes)
 - Territoires : France a minima et à l'étranger si les droits sont disponibles
- Le film primé devra inclure visiblement les palmes fournies par Premiers Plans et Préludes sur tous les documents promotionnels et les dossiers de presse édités ultérieurement, dans le cadre d'une distribution commerciale ou non ou d'une présentation en festival en France et à l'étranger. Ces palmes devront également figurer au générique du film et sur toute édition DVD au côté des mentions liées à la restauration du film.

5/ INSCRIPTION ET ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

L'inscription se fait uniquement via le formulaire accessible via ce lien sur la page www.premiersplans.org

Pour toute demande spécifique, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : restauration@preludes.fr

Si vous acceptez et comprenez ces conditions, veuillez remplir le formulaire d'inscription.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 29 novembre 2024

Contact Premiers Plans

Arnaud Gourmelen
Directeur de la programmation
arnaud.gourmelen@premiersplans.org

Contact Préludes

Thomas Carillon, Président fondateur
Louise Gerbelle, Chargée de la diffusion
restauration@preludes.fr